

AVIS N° 213 - 2019 / BRVM / DG

Horaires de cotation du 31 décembre 2019

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la séance de cotation du mardi 31 décembre 2019, veille du jour de l'an, se déroulera de la manière suivante :

Phases	Horaires (UTC*)
Pré-ouverture	9 h 00 min à 9 h 30 min
Fixing d'ouverture	9 h 30 min
Négociation en continu	9 h 30 min à 11 h 00 min
Pré-clôture	11 h 00 min à 11 h 30 min
Fixing de clôture	11 h 30 min
Négociation au dernier cours	11 h 30 min à 12 h 00 min
Fermeture et officialisation du marché	12 h 00 min

* Temps Universel Coordonné / Coordinated Universal Time

Ces différents horaires sont assortis d'une période aléatoire de +/- 60 secondes.

Pour toute information complémentaire concernant cet Avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 27 décembre 2019

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur de l'Audit Interne,
Chargé de l'intérim

Thierry NADJO



Handwritten signature/initials in the bottom left corner.